AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

CLI du 27 mai 2021

INSPECTION INOPINÉE DU 6 DÉCOMBRE 2020

ÉTABLISSEMENT DE LA HAGUE

OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

Inspection réalisée de façon inopinée, volontairement un dimanche, sous la forme d'une mise en situation grand-format.

Objectif : tester l'organisation et les moyens de crise de l'établissement Orano de La Hague le week-end, en vue de mesurer les capacités de réaction de l'exploitant, tant au niveau opérationnel pour la lutte contre l'incendie qu'à l'échelle des dispositifs d'urgence relevant de son plan d'urgence interne (PUI).

Scénario retenu se voulant à la fois crédible et d'une certaine envergure, il a porté sur **l'incendie d'une cellule solvant, en zone contrôlée**, au sein de l'atelier R2, présentant de forts enjeux en termes de sûreté.

Afin d'apprécier la façon de réagir de l'exploitant, et de le conduire à déclencher simultanément son PUI et le PPI phase réflexe, les inspecteurs ont introduit au fur et à mesure **une série de défaillances matérielles**.

De plus, pour tester la résilience de l'organisation de crise face à une panne informatique, l'utilisation des ordinateurs présents sans aucune disposition anti-sismique dans le nouveau centre de crise a été interdite. **Cette exigence n'a eu aucune conséquence notable au final.**

Organisation de l'ASN : 4 agents en zone contrôlée pour suivre en binôme les 2 opérateurs Orano de l'atelier, désignés pour mener les premières actions attendues, 1 agent avec les personnels de lutte incendie, 1 agent en salle de conduite, 1 agent au PC crise.

DÉBRIEFING

FAITS MARQUANTS ET CONSTATS MAJEURS

Orano a relativement bien respecté le timing imposé par l'exercice et l'ASN considère que l'organisation et les moyens mis en œuvre ont été globalement satisfaisants.

Toutefois, l'ASN a formulé plusieurs demandes d'actions correctives qui portent principalement sur :

- Les **grandes difficultés de communication** entre les équipes, à tous les échelons de l'organisation observées pendant l'exercice,
- **Le maintien à jour** du référentiel documentaire de gestion des situations d'urgence,
- **L'organisation mise en place** à La Hague **pour réaliser un zonage radiologique** efficace et adapté face à un incendie, et notamment la répartition des rôles entre les services PSM et SPR ;
- Le **dimensionnement des équipes PSM engagées pour participer à un exercice inopiné piloté par l'ASN,**
- Le **temps d'attente très long à l'accueil pour l'équipe d'inspecteurs,** en raison de l'organisation de l'exploitant face à des inspections ASN inopinées hors « jours ouvrés » ;
- Autres points techniques (mise en service de dosimètres opérationnels, caissons de filtres, portes coupe feu).

La lettre de suite est disponible sur le site https://www.asn.fr.

L'exploitant a transmis ses réponses aux constats le 23 avril dernier. L'ASN poursuit l'instruction de ces réponses.

AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE

Suivez l'ASN sur : Twitter Facebook LinkedIn YouTube